



La parole du Rav

Rav Yehiel Brand

La Torah se conclut par le récit de la mort de notre maître Moché : « Moché monta des plaines de Moav sur le mont Névo, au sommet du Pisga (du sommet), vis-à-vis de Jéricho. Et Hachem lui fit voir tout le pays... la bika vallée du Jourdain, la plaine de Jéricho, la ville des palmiers... Moché, serviteur de l'Éter-nel, mourut là, dans le pays de Moav, selon la parole de l'Éter-nel. Et Il l'enterra dans la vallée, au pays de Moav, vis-à-vis de Beth-Peor^[1]. » Cet épilogue des cinq Livres du 'Houmach, comporte un message d'une grande portée pour la suite de l'histoire du peuple juif. Moché mourut au sommet de la montagne, mais il fut enterré dans la vallée. Le mot bika (de Jéricho) signifie littéralement « entaille ». La vallée du Jourdain est le point le plus bas du globe terrestre - environ 300 mètres sous le niveau de la mer - comme si Hachem y avait véritablement « entaillé » la terre. Le nom de la montagne, Névo, provient de la racine de Navi, « prophète ».

La « montée » de Moché au 'sommet du sommet' ne doit pas être comprise seulement au sens littéral, mais aussi au sens figuré : Moché atteignit, le jour de sa mort, le sommet de sa prophétie. Et aussi la signification de « l'entaille » de la vallée du Jourdain ne doit pas être comprise uniquement dans son sens géographique. Cette vallée fut aussi le théâtre des comportements les plus corrompus : c'est là que se

trouvaient Sedom et Amora, villes détruites comme avertissement éternel du châtement divin infligé aux perversions humaines. Et Jéricho, capitale des sept nations de Canaan - les nations les plus dépravées du monde - fut désignée comme la première ville que Yéhoshoua devait détruire, avec l'interdiction de la reconstruire^[2].

Moché mourut donc au sommet de la montagne : qui transporta alors son corps jusqu'à la vallée pour l'enterrer ? Ce fut Hachem Lui-même, comme le dit le verset. Cet homme d'une sainteté incomparable mérita que le Saint béni soit-Il, s'occupe personnellement de sa sépulture^[3]. Beth-Peor, littéralement « la maison du Péor », était le centre du culte de cette idole infâme, la plus abjecte de toutes. Ce lieu, géographiquement et moralement le plus bas du monde, fut choisi pour être en face de la tombe de Moché. Pourquoi ? Afin que Moché, même après sa mort, tienne cette idolâtrie en échec. Si jamais cette abomination tentait de relever la tête et de lever son nez pour souiller le monde de ses idées impures, il apercevrait la sépulture de Moché qui lui fait face, et il se retirera aussitôt^[4]. Aucune idéologie humaine ne pourrait protéger l'humanité contre l'invasion de telles idées répugnantes. Seule l'œuvre divine, la Torah, transmise dans son intégralité au peuple d'Israël, s'y oppose véritablement et efficacement.

^[1] Devarim 34, 1-6 ^[2] Yehochoua 6.

^[3] Sota, 9b. ^[4] Sota, 14a et Tossafot.



Pour aller plus loin

Yaacov Guetta

1) À quel Midrach pourrait faire allusion le mot « Béréchit », ainsi que les termes « bara Elohim ète hachamaïm véète haarets » s'y rattachant (1,1) ?

2) Une expression fondamentale de notre Avodat Hachem trouve sa source dans notre Sidra : quelle est-elle et à quel sujet de notre paracha fait-elle allusion ?

3) Il est écrit (2,9-10) : « Vayatsma'h Hachem Elohim min haadama kol ets ne'hmad lémaré vétov lémaakhal ... vénahar yotsé méeden léhachkot ète hagan ». Quel enseignement salutaire pour notre santé trouve son allusion dans certains termes de ces psoukim, ainsi que dans la position que ces derniers occupent dans le Pentateuque ?

4) Un des psoukim de notre Sidra fait allusion à une Halakha qu'il est important de connaître, particulièrement au moment où l'on recommence la lecture du cycle des parachiot de la Torah. Quelle est cette Halakha et où trouve-t-elle son allusion ?



La Question

G. N.

Cette semaine, nous reprenons la Torah à son commencement. Celle-ci débute par la création du monde. Rachi ouvre son commentaire sur la Torah en nous rapportant une question de Rabbi Itshak, son père. Celui-ci demande : pour quelle raison la Torah débute-t-elle par le récit de la création du monde ? En effet, la Torah, n'étant pas un livre d'histoire mais un code de vie s'adressant à Israël, aurait dû, afin de planter le décor et annoncer l'essentiel de son propos, débiter par la première mitsva qui fut donnée à Israël, en l'occurrence celle de la sanctification du mois.

Et Rabbi Itshak de répondre : "La force de Ses actions, Il l'a racontée à Son peuple." Si les peuples viennent nous dire : vous êtes des brigands, vous vous êtes accaparé la terre des 7 peuples, tu répondras : toute la terre est au Saint béni soit-Il, Il l'a créée et l'a donnée à qui est droit à Ses yeux...

Toutefois, si nous pouvons comprendre la nécessité de préciser qui est le Créateur et détenteur de la terre, pourquoi fallait-il absolument nous expliquer cela en préambule ? On aurait pu commencer par la première mitsva de la Torah afin de donner le la, avant de poursuivre sur la création du monde.

Le Rav Mordekhaï Eliahou explique, sur la parachat Bo, que si la première mitsva de la Torah concerne la sanctification lunaire, c'est afin de nous signifier l'inextricabilité des mitsvot de la Torah écrite et des sages (et donc de la Torah orale). Ce lien apparaissant du fait que seuls les sages étaient en mesure de sanctifier le mois.

Toutefois, si la Torah avait débuté avec cette première mitsva, nous aurions compris que tout ce qui relève de la sacralité dépend directement d'Israël. S'il en est ainsi, les peuples seraient en mesure de nous dire : pour quelle raison avez-vous décidé de sanctifier la terre des 7 peuples et d'en prendre possession ? Puisque le sacré dépend de vous, vous auriez dû vous installer sur une terre non peuplée et la sanctifier.

Afin d'éviter cette erreur de compréhension, la Torah débute par le récit de la création du monde, nous révélant ainsi que, bien qu'il soit vrai que la sanctification du temporel est confiée à Israël, en préambule, il existe la sanctification de l'espace, qui, elle, est uniquement de l'apanage du Saint béni soit-Il, qui ensuite confie cette sacralité, sur laquelle Lui seul à la main, à "qui est droit à Ses yeux". Dès lors, puisqu'Hachem a sanctifié la terre d'Israël et nous l'a confiée, il ne nous revient pas à nous de nous en y soustraire.

Abonnement postal

Il est possible de recevoir chaque semaine votre feuillet par courrier.

La participation aux frais d'envoi est de 65€/an.

Shalshelet.news@gmail.com



Ville	Entrée	Sortie
Jérusalem	17 : 24	18 : 41
Paris	18 : 38	19 : 43
Marseille	18 : 34	19 : 34
Lyon	18 : 33	19 : 34
Strasbourg	18 : 17	19 : 21



Peut-on demander au Cohen de sortir pour faire monter un Israël à sa place ?

Le **Choul'han Âroukh** (135,3) rapporte que le **Cohen** doit être la 1ère personne à monter au séfer Torah. En effet, la Torah ordonne de lui faire kavod ainsi qu'il est écrit dans la Torah «**וקדשתו**».

Il est à noter que plusieurs richonim rapportent que cette mitsva ne concerne pas seulement le séfer Torah, mais aussi toutes les choses du quotidien (comme lui servir le meilleur plat en premier, le laisser passer à la caisse avant nous ...) [*Michna béroura* 135,9; voir aussi le *siman* 201,13 où il rapporte au nom du *Maguen Avraham* qu'il s'agit d'une *Mitsva de la Torah*].

Il est cependant admis généralement que le Cohen peut renoncer à son kavod (par ex, il refuse qu'on le laisse passer en priorité ou bien il se porte volontaire pour rendre service ...) [*Voir Michna béroura* 128,175 qui conclut qu'il est tout de même bon de se montrer rigoureux et de ne pas demander un service à un Cohen si ce n'est qu'il en retire un profit].

Peut-on alors demander au Cohen de sortir pour faire monter un Israël à sa place ?

Malgré tout, concernant le fait de monter au séfer Torah 'richone', les sages ont instauré que le Cohen ne renonce pas à son kavod, pour le Chalom [*Guitine* 59b; voir à ce sujet le *Âroukh Hachoul'han* 135,8 et le *Michna béroura* 135,9].

Le minhag va même jusqu'à autoriser d'appeler un Cohen «am haarets» devant un érudit Israël. Mais s'il y a plusieurs Cohanim, on donnera évidemment la priorité au Cohen plus avancé dans la Torah, même si celui-ci est bien plus jeune [*Béour Halakha* 135,4 לפני].

Lors de certaines occasions (bar Mitsva...), l'habitude s'est répandue de faire monter au Séfer Torah un membre de la famille à la place du Cohen [*Yebia omer* 6,23].

De même, la coutume de plusieurs communautés est de faire monter le 'Hatan Berechit à la place du Cohen. Dans ces cas-là, il ne sera pas nécessaire que le Cohen sorte du Beth Hakenesset. En effet, il n'y aura pas à craindre que les gens pensent que le Cohen est inapte, étant donné qu'il est connu que c'est la coutume qui veut que le 'Hatan Berechit monte à la place du Cohen [*Alé Hadass* 6,32 au nom du *Zé Hachoul'han* p.79; *Mayim Rabbim* (O.H *Siman* 4 o.3,4 de *Rabbi Refaël Miledolla*)].

A priori, il semble qu'il en soit de même lors d'une Bar Mitsva/Brit Mila en semaine (où il n'y a que 3 montées et que l'on ne peut pas ajouter de montée supplémentaire) où la coutume veut que l'on honore les membres de la famille à monter au Sefer Torah.

Mais il en va de soi qu'on n'annulera pas cette mitsva de la Torah en sortant le Cohen de manière trop fréquente (même si le Cohen accepte de sortir). [*Voir Piské Techouvot* 135,9 et 135,16].



1) Il est rapporté (Béréchit Raba, paracha 11,5) qu'un goy demanda un jour à un sage d'Israël : «Comment votre D... (respectant la Torah) peut-il se permettre de faire descendre sur terre la pluie du ciel durant Chabat ? En effet, la Torah interdit pourtant de faire sortir durant Chabat une chose d'un domaine privé à un domaine public (et inversement)!» Et le sage juif de répondre : « Choté ! N'est-il pas permis à un juif de faire descendre pendant Chabat une chose de l'étage de sa maison à son rez-de-chaussée ? Or, ce monde-ci, créé et appartenant à Hachem, est assimilé à Sa demeure (Erets dira bata'htonim), possédant des étages (chiva rékiim, dont Chamaïm fait partie) !

Remez ladavar : les lettres de "Béréchit" peuvent former l'expression "yéyé chabat". En effet, Hachem respecte et craint (yéyé) les lois du Chabat ; et en tant que créateur du ciel et de la terre (bara Elokim ète hachamaïm véète haarets), dont Il est aussi le Baal Habait, Il lui est donc permis de faire descendre la pluie de son domaine céleste, à son domaine terrestre pendant Chabat. » (Rabbi Chmouel Tsadka zatsal, rapporté par le Séfer Tiféret Halevi, 'Helek Alef, du Rav Yé'hezkel Ezra Halevi, p. 26).

2) L'expression « avoir de la Yirat Chamaïm ». On a plus le minhag de qualifier quelqu'un qui craint D... en disant de lui qu'il a de la Yirat Chamaïm, plutôt que de la Yirat Hachem.

Remez véchorech ladavar : au sujet de l'expression « yéhi rakia », Rachi explique (1,6) : c'est le second jour

que les cieus se sont consolidés au grondement de la voix de D... (telle une personne restant figée, pétrifiée, en entendant une menace ou un ordre qu'elle craint).

Avoir de la Yirat Chamaïm, c'est ressembler au ech (feu) et au maïm (eau) qui ont annulé leur nature opposée pour obéir à la volonté de D... de créer « Chamaïm » en les fusionnant ensemble. (Rav Gad Godel Eisner zatsal, *Mimichnato chel Rabbi Godel*, année 1998, p. 36 ; Rabbi Yossef 'Haim, Séfer 'Hasdé Avot sur *Pirkei Avot*).

3) Le traité Chabat (152a) enseigne au nom de Chmouel : « Jusqu'à 40 ans, la nourriture est plus bénéfique pour la santé que la boisson ; et après 40 ans, c'est l'inverse. »

Remez ladavar : le 40^e passouk de la Torah déclare : « Vayatsma'h Hachem Elokim min haadama ... kol ets... vétov lémaakhal » (et bon à manger), alors qu'il est écrit juste après (dans le 41^e passouk) : « Vénahar yotsé mééden léhachkot ète hagan » (pour arroser, donner à boire au jardin). (Otsar Hayédiot du Rav Yé'hiehl Mikhal Stern chlita, Jérusalem, année 2002, 'Helek 1, p. 11).

4) La Halakha stipule qu'un homme doit lire chaque semaine deux fois la paracha de la semaine et une fois sa traduction en araméen (dans le Targoum Ounkélos) : « chénaïm mikra véé'had targoum ».

Remez ladavar : il est écrit (2,20) : « Vayikra haadam chémot », autrement dit : « et l'homme lira (chaque semaine) chémot », mot ayant pour notarikone : « chénaïm mikra véé'had targoum ». (Tossafot)



Résumé de la Paracha

Montée 1 : La Torah raconte la création du monde.

Montée 2 : Présentation du gan eden et Adam nomme les bêtes.

Montée 3 : Création de 'Hava, faute de Adam et 'Hava, punitions énoncées par Hachem à leur égard et envers le serpent.

Montée 4 : Adam et 'Hava sont renvoyés du Gan Eden, naissance de Kaïn et Hevel (ils sont nés au gan eden en quelques instants et sans aucune douleur, Guemara Sanhédrin), Kaïn tue Hevel, Hachem lui annonce sa

punition.

Montée 5 : Le descendant de Kaïn, Lémék, avait deux femmes et on énonce sa descendance dont notamment Naama qui sera la femme de Noa'h.

Montée 6 : 'Hava met au monde Chet, puis la Torah raconte les descendance de Adam jusqu'à 'Hanokh.

Montée 7 : La Torah raconte les descendance depuis Métouchéla'h jusqu'à Noa'h. Hachem voit le mal de l'homme sur terre et "regretta" sa création, puis il vit Noa'h, qui trouva grâce à Ses yeux.



Réponses

N°452 Vezot habérakha

Enigmes

1) Trouve un Passouk dans la Torah, où il y a trois mots suivis, un au passé, un au présent et un au futur.

Berechit 37,17 שמעתי אומרים בלכה דתינה / שמעתי / אומרים / בלכה / שמעתי

2) Deux pères et deux fils montent dans une voiture,

pourtant il n'y a que trois personnes. Comment est-ce possible ?

C'est un grand-père, son fils et son petit-fils (3 personnes = 2 pères + 2 fils).

3) Où y a-t-il une allusion à Hanouka dans la paracha ? Sur le Passouk 33,11 Rachi nous dit que Yaakov a vu que dans le futur, les 'Hachmonaim combattront les Grecs, et il a prié pour eux.

Rébus Souccot : Paix / Riz / Haie / Tsa / Dard / Capote / Taie / Mare / Hymne

Echecs :

F4 - H4 / H3 - H4
B2-H2





Vécu de l'intérieur : Chemouel

Moché Uzan

Précédemment dans Chmouel,

Au beau milieu de la guerre contre les Pélichtim, Yonathan (fils de Chaoul) va prendre un immense risque qui va s'avérer payant. Il abat 20 hommes et cela crée une panique côté ennemi, ils s'entre-tuent. Chaoul profite de la situation (sans savoir que son fils est derrière cette prouesse) et « termine » les Pélichtim. Il prononce alors une interdiction à tout homme de manger quoi que ce soit jusqu'au ce soir, pour que Hachem donne droit aux juifs de définitivement se venger des ennemis.

Après une première bataille totalement gagnante, Chaoul se tourne vers le « ourim vétoumim » et demande par son biais s'il faut continuer la poursuite des Pélichtim. Malheureusement pas de réponse et Chaoul comprend qu'une erreur a été commise. Il sait qu'il n'a pas vu Yonathan de la journée et il se demande si ce n'est pas de sa faute. Il va donc procéder au tirage au sort entre lui et son fils et comme il s'en doutait, c'est Yonathan qui « sort du chapeau », il lui demande des explications. Yonathan, qui n'avait pas entendu le serment de son père sur l'interdiction de manger, a goûté du miel de la forêt. Chaoul comprend que son fils risque d'être passible de la sentence capitale mais il n'a pas le choix, il se doit d'être transparent et son fils doit être un

exemple (Rav Saadia Gaon).

Le peuple comprend cependant que Yonathan ne mérite pas la mort et ils vont « le racheter », par leurs arguments, comme quoi il était chogueg (Metsoudot), ou par de l'argent (Radak, selon un avis), ou encore par un korban ola offert pour l'occasion (Pirké dérabbi Eliezer).

Cet épisode marque la fin de la guerre et la renommée de Chaoul gagne du terrain parmi le peuple, mais aussi au-delà des frontières du pays. Les ennemis le craignent et Chaoul va l'emporter contre tous les pays alentours, Moav, Edom, Amone, Pélichtim, Tsova et bientôt contre Amalek.

Chaoul avait 3 fils, Yonathan, Ichvi, Malkichoua et 2 filles, Mikhal et Mérav, de sa femme A'hinoam. Son général d'armée s'appelait Avner ben Ner, le cousin de Chaoul, car Kich (père de Chaoul) et Ner (père d'Avner) étaient frères par le père (Malbim).

La guerre entre Chaoul et les Pélichtim fut rude et difficile tout le long du règne de Chaoul, chaque soldat supplémentaire était un ajout précieux pour l'armée d'Israël.

La semaine prochaine, on passera à une autre guerre, importante et décisive pour le royaume d'Israël.



La Michna

Yéhezkel Elkoubi

Massékhet CHABBAT (2)

Comme nous l'avons vu, la grande majorité des mélahot, les "travaux" interdits durant Chabbat, sont des actes constructifs. C'est à dire une action qui crée, répare ou participe à un processus de fabrication. Et les mélahot qui ont l'air destructrices, ne sont interdites que dans la mesure où elles permettent une construction ou une réparation. D'ailleurs, la mesure qui rend passible d'un korban dépend de la mélahka constructive dérivée [13, 3].

Du fait que la Torah ait juxtaposé la construction du Michkan au Chabbat, nous apprenons que les catégories de mélahot sont précisément les travaux qui étaient nécessaires et importants lors de la construction du Michkan.

Cela nous donne le nom des avot mélahot, les

mélakhot de référence [chap 7].

Si un travail ressemble à une mélahka de référence (av mélahka) sur le principe ou le but recherché, il peut être interdit min haTorah au titre de "tolda" (dérivé) du "av mélahka".

A partir du 12ème pérek, le Tana détaille les conditions pour arriver à une mélahka.

Pour les actions de construire, labourer, écrire [chap 12].

Tisser, faire un métier à tisser, déchirer, blanchir, broser, colorer, filer, chasser [chap 13].

En parlant de chasser, le Tana développe les sujets de blessures et de soins pendant chabbat [chap 14].

Ensuite viennent les nœuds interdits, dans la mesure où ils sont permanents [chap 15].

Comme vous vous en doutez sûrement, la massékhet Chabbat n'a pas fini de nous révéler tous ses secrets...

[À suivre]



Une lettre – Un mot

Ça brille ב _____

Le serpent m'a tenté ' _____

Ronce ף _____

Nourriture du serpent ך _____

Qui éclairent ך _____



Où es-tu ? ך _____

Les grands ך _____

Pays ך _____

Ils n'en avaient pas honte ך _____

Le cri du sang ך _____

Trouveriez-vous les mots de la paracha avec ces définitions ?

A été dit sur 'Hava ך _____

Prénom ך _____

Accompagne le corps ך _____

Fleuve ך _____

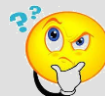
Prénom ך _____



Enigmes

1) Un homme s'est marié avec une femme, pourtant pour la divorcer le Guet ne suffit pas, comment est-ce possible ?

2) Vous conduisez un bus. À la première station, 5 personnes montent à bord. À la deuxième station, 3 personnes descendent et 7 montent. À la troisième station, 2 personnes montent et 4 descendent. À la quatrième station, 9 personnes montent et 3 descendent. Quel âge a le chauffeur de bus ?



Echecs

Les blancs font mat en 3 coups



Rébus





La force d'une parabole

Jérémy Uzan

La Torah commence en nous décrivant toutes les étapes de la création du monde. En quoi ce récit est-il si important ? L'homme étant le cœur du projet, n'aurait-on pas pu commencer Béréchit à l'arrivée de Adam Harichone ?

Le Rav Matouk Mazouz (Dayan à Tataouine en Tunisie) nous éclaire par une parabole. *Un homme d'affaires est propriétaire de plusieurs usines dans différents domaines. Il possède également un luxueux hôtel dans cette ville. Un jour, deux clients désirant séjourner dans l'établissement, se présentent en même temps. Le premier est reçu avec beaucoup d'honneur. On lui réserve une des plus belles suites avec une vue féérique. Un concierge est spécialement affecté pour répondre à toutes ses demandes nuit et jour. Le second par contre, se retrouve dans une chambre dont les fenêtres donnent sur une cour étroite sans lumière. Ayant observé l'accueil reçu par l'autre homme, il est un peu étonné du standing de sa chambre. Après d'incessantes demandes de changement, on lui répond qu'il n'y en a pas de disponible. Cela l'étonne, d'autant plus qu'il a vu d'autres clients arriver après lui et recevoir des chambres bien plus convenables que la sienne. Il décide alors d'aller manger. Arrivé dans la belle salle à manger, il voit une table dressée mais on lui explique qu'elle est réservée à un autre client. Sa place est sur*

une table au fond près de la cuisine. Après avoir consommé une légère entrée, il cherche désespérément à interpeler un serveur, mais ils sont tous occupés à servir l'autre client. Il se résigne donc à abrégé son repas. Après deux jours de séjour, il se prépare à quitter l'hôtel et se présente à la réception. Son étonnement va en grandissant lorsqu'il voit le directeur de l'hôtel en personne raccompagner l'autre client, sans lui demander le moindre sou. Quant à lui, une note l'attend, qu'il trouve bien salée. Face à son incompréhension, il exige des explications. Le responsable le prend à part et lui explique alors : "La personne que vous avez observée est un très gros client de notre directeur, avec qui il travaille toute l'année dans différents business. Il est donc reçu avec beaucoup de soin et ne règle pas la note en partant. Vous concernant, il est normal que l'on vous présente l'addition à votre départ. De plus, si nous vous avons refusé plusieurs services, c'est tout simplement qu'ils étaient hors de prix, par rapport à votre budget".

Ainsi, en voyant le récit de la création, nous réalisons que nous sommes dans un monde extraordinaire. Si nous devions payer la note, elle serait assurément salée. Cependant, le "client" régulier (dans son étude et sa pratique des mitsvot), peut abondamment profiter de ses bienfaits.



La question de Rav Zilberstein

Haim Bellity

Deux carreaux qui valent très cher

Elie est un jeune homme dont la famille vient de s'agrandir. C'est pourquoi, il se met à la recherche d'une nouvelle maison plus grande. Il prévient donc son propriétaire Netanel qu'il s'apprête à quitter le logement. Netanel lui répond qu'il n'y a aucun problème mais qu'il se doit de rendre la maison dans le même état qu'il l'a trouvée. Du coup, Elie est embêté car au beau milieu du salon, il y a deux dalles de carrelage qui sont cassées. Il se met donc à la recherche de dalles identiques afin de les remplacer. Mais au bout de quelques jours de recherche, il se rend à l'évidence que celles-ci sont introuvables. Un vendeur lui explique même qu'il n'a aucune chance de trouver les mêmes car il s'agit là d'un modèle qui était à la mode il y a plus de 20 ans. Elie va donc trouver Netanel, lui explique la situation et lui demande s'il peut remplacer les dalles cassées par des dalles ressemblantes. Mais Netanel refuse clairement et lui demande de trouver des dalles identiques ou de changer toutes les dalles du salon. Elie n'en revient pas, il a cassé deux petits carreaux et ne voit pas pourquoi il devrait payer la totalité de la salle à manger. Quel est le Din ?

Les décisionnaires discutent au sujet d'une femme qui a prêté à son amie une paire de boucles d'oreilles d'une valeur de 100 Dollars et qui en a perdu une. Il ne lui reste donc qu'une seule boucle qui coute maintenant que 30 Dollars car elle n'a pas

de pair. Que doit-elle rembourser à son amie ? 70 Dollars car l'autre restante ne coûte que 30 Dollars ou bien 50 Dollars car c'est sa vraie valeur ? Le Sefer Divrei Guéonim écrit qu'elle devra payer 70 Dollars car même si généralement on est Hayav que du dégât causé véritablement et non pas de ce qui en découle, un gardien est cependant Hayav de compléter tout ce qui manque au propriétaire. D'après cela, il semblerait que Elie doive payer et remplacer tout le carrelage du salon. Mais le Rav explique qu'il n'en est rien et donne deux raisons pour cela. Premièrement car la raison du Divrei Guéonim est qu'un gardien est Hayav de remplacer tout ce qui manque au propriétaire, or il n'y a pas de statut de gardien dans la Torah pour un terrain à ce sujet. On ne peut donc le rendre Hayav d'un dommage fait indirectement. Deuxièmement, le Rav écrit qu'il est logique de penser qu'un propriétaire d'une maison ancienne n'aurait jamais changé tout son salon pour deux petits carreaux différents, il se serait suffi de dalles ressemblantes. Le Rav ajoute qu'un locataire ne louerait jamais un appartement sachant qu'au cas où il casserait sans faire exprès deux carreaux, il devra rembourser la totalité du salon.

En conclusion, Elie se doit de payer la valeur de ces deux dalles mais ne doit pas rembourser la totalité du salon car il s'agit d'un dégât indirect donc on ne peut le rendre Hayav.

(Tiré du livre Oupiryo Matok, Béréchit, p. 408)

Léïluy Nitchmat Roger Raphaël ben Yossef Samama



Comprendre Rachi

Mordekhai Zerbib

« Au commencement Elokim créa les cieux et la terre » (1/1)

Rachi écrit : « Rabbi Yits'hak dit : La Torah aurait dû commencer par "Ce mois-ci..." (Chemot 12/2), puisque c'est la première mitsva prescrite à Israël. Pourquoi commencer par "Berechit" ? « La puissance de Ses faits, Il l'a révélée à son peuple pour leur donner l'héritage des nations » (Tehilim 111) si bien que si les nations du monde viennent dire à Israël : "Vous êtes des listim (voleurs assassins), vous avez conquis la terre des sept nations !" On pourra leur répondre : "Toute la terre appartient à Hachem, c'est Lui qui l'a créée et Il l'a donnée à celui qui est droit à Ses yeux, c'est par Sa volonté qu'Il leur a donnée et c'est par Sa volonté qu'Il leur a reprise et qu'Il nous l'a donnée." »

Commençons par les remarques suivantes :

1. Rachi cite "Rabbi Yits'hak" et le Sifté 'Hakhamim dit que les commentateurs s'étonnent car on trouve nulle part que cet enseignement a été dit au nom de Rabbi Yits'hak !? Seulement, il s'agit de Rabbi Yits'hak le père de Rachi où Rachi a voulu honorer son père en le citant dès le début de son œuvre et donc lui a demandé une question qu'il aurait et il lui a dit : « Pourquoi la Torah commence-t-elle par "Berechit"... »
2. Le 'Hida dans Chem Haguédolim dit que l'on a trouvé cet enseignement au nom de Rav Yits'hak dans deux endroits : le Zohar Hakadosh et Midrach Tanhouma Kédouma.
3. Mais finalement, le contenu de la réponse citée par Rachi est le Midrach Rabba où cet enseignement est cité au nom de Rabbi Yéhoshoua de Sikhnin au nom de Rabbi Lévi. Ainsi, pourquoi Rachi aurait-il décidé de prendre la question d'un Midrach Tanhouma ancien si finalement il ramène le Midrach Rabba comme réponse ? Il aurait été plus logique de ramener le Midrach Rabba pour la question et la réponse !? Quel est le but et l'intérêt de Rachi de faire ce mélange entre la question du Midrach Tanhouma avec la réponse du Midrach Rabba ? Seulement, Rachi voulait débiter son œuvre avec le nom de Rabbi Yits'hak qui est le nom de son père pour l'honorer.
4. Cette mitsva du kidouch ha'hodesh nous enseigne la faculté de se renouveler à l'image de la lune, de savoir tourner la page et d'avoir le regard sur l'avenir.
5. C'est étonnant qu'il faille changer le seder juste pour apporter une réponse aux nations !? Est-ce si important de répondre aux nations ?
6. Pourquoi faut-il également citer toute la vie des avot ? La création du monde aurait suffi pour répondre aux nations !?
7. Est-ce que les nations vont véritablement accepter cet argument ?
8. Rachi rajoute une phrase qui n'est pas marquée dans le Midrach : « et Il l'a donnée à celui qui est droit à Ses yeux » !?

À la lumière de ces remarques, on pourrait proposer l'explication suivante : La première mitsva est le kidouch ha'hodesh pour nous apprendre qu'il faut avancer, regarder devant, savoir se renouveler et avancer, mais cela se fait-il en délaissant le passé, en le méprisant, en l'oubliant ? Vient la Torah en commençant par le fait que Hachem a créé le monde avant le kidouch ha'hodesh pour t'enseigner qu'avancer est bénéfique si tu emportes le passé avec toi, regarder l'avenir en étant totalement imprégné du passé.

Ainsi, le message est clair : renouvez-vous, avancez mais en n'oubliant jamais que Hachem a créé le monde, en n'oubliant jamais d'où on vient, à savoir Avraham, Yits'hak et Yaacov. Ainsi, on sera droit aux yeux de Hachem.

Ainsi, pour réussir en Erets Israël sans tomber dans le piège de "kohi véossem miyadi", les nations ont comme obsession de nous faire passer pour des voleurs et assassins, nous obligeant ainsi à leur donner la seule réponse valable : c'est Hachem qui a créé le monde, c'est Lui le propriétaire de la terre et Lui qui a décidé de nous donner cette terre, comme on le voit à travers la vie de nos avot hakédoshim. Celui qui avance sans son passé a un certain orgueil "kohi véossem miyadi", pense qu'il est mieux que les générations précédentes et va donc les mépriser alors que celui qui avance avec son passé, avec sa émouna en Hachem, avec ses midot tovo inspirées des avot hakédoshim, respecte son passé, respecte les générations précédentes, respecte ses parents.

Ainsi, Rachi a inscrit pour l'éternité au début de son œuvre le nom de son père, où chaque année, en recommençant l'étude de Rachi, on citera dès le début son père. Ainsi, Rachi commence ses 'hidouchim extraordinaires sur la Torah en honorant son père, nous enseignant que le 'hidouch doit être précédé du respect des parents, car le 'hidouch est saint quand il est empreint du passé, de émouna et de midot tovo. La réponse aux nations c'est d'être imprégné de émouna envers Hachem qui a créé le monde et le dirige à chaque instant, c'est de vivre avec comme modèles nos avot hakédoshim et dans ce cadre, être ensuite mé'hadesh, avancer et réussir à l'image du kidouch ha'hodesh qui ne vient qu'après la création du monde par Hashem et la vie de nos avot hakedoshim, cela se vérifie par l'honneur que l'on donne aux parents.